

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 27 JUIN 2014

A 19 HEURES

Présents : Mr Alain THEBAULT, Mme Ariane DEMAZIER, Mr François CHABOT, Mme Dominique LAVEAU, , Mr Christian GEDOUX, Mme Véronique LEVERT, Mme Marie-Noëlle GAUVIN, Mr Didier AUBRY, Mr Philippe GESLAIN, Mme Florence GERMAIN, Mme Audrey BARRE, Mr Jean-François MERE, Mr Stéphane AUMEUNIER.

Absents excusés : Mr Thierry PONTIER, Mme Aurélie DAMIEN.

Secrétaire de séance : Mr Stéphane AUMEUNIER.

Procuration de Mr Thierry PONTIER à Mr François CHABOT.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2014 ET DU 20 JUIN 2014

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal approuve le procès verbal du conseil municipal du 28 avril 2014 et du 20 juin 2014.

FINANCES :

- Budget communal : Etat des finances au 26 juin 2014

M. le Maire donne l'état des finances du budget communal au 26 juin 2014.

⇒ Fonctionnement : Dépenses 343 081.00 Euros

Recettes 488 803.31 Euros

Excédent 145 722.31 Euros

Excédent antérieur : 234 112.70 Euros

Total : + 379 835.01 Euros

⇒ Investissement : Dépenses 15 202.61 Euros

Recettes 183 287.62 Euros

Excédent 168 085.01 Euros

Déficit antérieur 152 932.13 Euros

Total : + 15 152.88 Euros

- Budget assainissement : Etat des finances au 26 juin 2014

M. le Maire donne l'état des finances du budget assainissement au 26 juin 2014.

⇒ Fonctionnement Dépenses 25 516.73 €uros
 Recettes 27 036.03 €uros
 Excédent 1 519.30 €uros
 Excédent antérieur 26 316.81 €uros
 Total + 27 836.11 €uros

⇒ Investissement : Dépenses 209 215.80 €uros
 Recettes 17 206.38 €uros
 Déficit 192 009.42 €uros
 Excédent 304 747.29 €uros
 Total + 112 737 .87 €uros

- Renouvellement du contrat d'acquisition des logiciels mairie

M. le Maire fait part au conseil municipal que la municipalité a choisi la société SEGILOG pour la conception et la mise à disposition de logiciels, la maintenance de ces logiciels et la formation du personnel à l'utilisation de ceux-ci. Le présent contrat conclu pour une durée de 3 ans arrive à échéance le 31 juillet. Etant satisfait de leurs services je vous remercie de m'autoriser à signer un nouveau contrat pour une durée de 3ans.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal autorise M. le Maire à signer ce nouveau contrat pour 3 ans.

- Autorisation générale à donner au comptable pour le recouvrement des produits communaux

M. le Maire fait part au conseil municipal qu'il y a la possibilité de donner au comptable l'autorisation de recouvrer les produits communaux jusqu'à l'opposition à tiers détenteurs inclus.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal autorise la comptable à recouvrer les produits communaux jusqu'à l'opposition à tiers détenteurs inclus.

AFFAIRES GENERALES :

- Recensement de la population en 2015 : nomination d'un coordonateur communal

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le recensement de la population de la commune d'Allogny aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015 et que l'INSEE demande à la municipalité de nommer un coordonateur communal.

M. le Maire propose Mme ZENDAGUI Christine, secrétaire de Mairie, qui a déjà occupé ce poste lors des précédents recensements.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal nomme Mme ZENDAGUI Christine comme coordonateur communal.

- Safer du Centre

La Safer du Centre nous informe qu'une seule vente a eu lieu lors du 1^{er} trimestre 2014.

- Commission communale des impôts directs

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal une liste composée de douze noms pour les commissaires titulaires et douze noms pour les commissaires suppléants.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal approuve la composition de cette liste.

- Commission intercommunale des impôts directs

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que suite au renouvellement du conseil communautaire, il convient de délibérer pour créer une commission intercommunale des impôts directs qui sera consultée notamment sur les valeurs locatives des locaux professionnels.

Monsieur le Maire propose Mr PACYNA André et Mme DEMAZIER Ariane.

Après en avoir délibéré (1 abstention) le conseil municipal approuve ce choix.

- Déclaration d'intention d'aliéner

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que conformément à la délégation qu'il lui a été accordé, il n'a pas préempté sur des terrains situés au 14 Ter route de St Martin et à la Prinquette.

- Informations diverses

SIAEP : Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la nouvelle composition du bureau de ce syndicat

Vallée du Barangeon : Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la nouvelle composition du bureau de ce syndicat et informe qu'il a été élu Président.

CCTV : Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que beaucoup de travaux sont en cours (ceux du Centre de loisirs débiteront en juillet, l'aménagement de leurs propres locaux, la construction d'une nouvelle gendarmerie) et que la réhabilitation de la déchetterie est terminée (nouveaux horaires d'ouverture au public). La CCTV fêtera ses 20 ans le 6 septembre 2014 à ST MARTIN, tous les anciens élus seront invités.

SDE 18 : Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la nouvelle composition du bureau de ce syndicat

SIVY : Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la nouvelle composition du bureau de ce syndicat et que les cotisations seront multipliées par 4.

Arrivée de Mr Christian GEDOUX à 19 heures 30.

GESTION DU PATRIMOINE

- Point sur la station d'épuration

Mme Ariane DEMAZIER, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal :

-que la clôture est en cours,

-qu'il reste à faire les enrobés,

- qu'actuellement elle est en fonctionnement et qu'un point sera fait jeudi lors de la prochaine réunion de chantier

- qu'elle souhaite obtenir l'accord du conseil municipal pour poser une bâche sur les merlons (le devis s'élève à 3 914.00 €uros HT). Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer ce devis.

- Mise en vente des anciennes tables et chaises de la cantine

Mme Ariane DEMAZIER, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que l'Amicale des Chasseurs d'Allogny souhaite acquérir les anciennes tables et chaises de la cantine, (actuellement stockées et non utilisées à l'atelier communal) pour un montant de 300.00 €uros.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal accepte cette proposition.

- Informations diverses

Mme Ariane DEMAZIER, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal qu'elle a pris contact avec différentes sociétés pour le nettoyage de l'école du bas et de l'église, que la cave de l'école du bas sera complètement nettoyée et qu'elle a pris contact avec Mme le Maire de QUANTILLY pour visiter leur nouvelle école.

COMMUNICATION ET ASSOCIATIONS

- Changement du standard de téléphone de la mairie

Mr François CHABOT, Maire-Adjoint, explique au conseil municipal que le standard téléphonique de la mairie date de 1990 et qu'il devient urgent de le changer. Après avoir consulté plusieurs entreprises il propose de retenir la proposition d'ORANGE. Le prochain standard sera loué pour une durée de 63 mois avec possibilité de rachat du matériel installé et les trois agents communaux disposeront d'un téléphone portable avec forfait.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer.

- Affichage publicitaire

Mr François CHABOT, Maire-Adjoint, fait part au conseil municipal qu'un courrier sera envoyé à toutes les associations de la commune concernant la réglementation de l'affichage publicitaire. Aucune association ne pourra afficher sans autorisation et priorité sera donnée à celle de la commune, puis de la Communauté de Communes en Terres Vives et enfin aux associations extérieures.

Mr Alain THEBAULT, Maire donne lecture de la lettre de la Direction Départementale de l'Équipement.

- Subvention pour le congrès départemental des pompiers

Mr François CHABOT, Maire-Adjoint, explique au conseil municipal que le prochain congrès départemental des pompiers aura lieu à ST MARTIN D'AUXIGNY en 2015. Afin des les aider pour organiser cet événement, il propose de verser une subvention de 500.00 Euros. Une moitié en 2014 et l'autre moitié en 2015.

- Informations diverses

Mr François CHABOT, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que :

- Le cinéma rural reprendra en septembre si le projectionniste obtient son permis de conduire.
- L'hébergement du site Internet arrive à échéance et qu'il convient de le renouveler.
- La commission communication de la CCTV confectionnera deux journaux par an.
- que tous les documents officiels demandés pour le feu d'artifice sont reçus et qu'il a assez de monde pour assurer la sécurité du feu d'artifice

EDUCATION

- Mise en place de la réforme des rythmes scolaires :

Modification du temps de travail des agents

Mme Dominique LAVEAU, Maire-Adjoint explique au conseil municipal que suite à la mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaire) l'emploi du temps de l'ATSEM doit être augmenté d'une heure et demie par semaine ce qui porte son temps de travail à 32.5 heures par semaine et l'emploi du temps de l'adjoint d'animation d'une heure par semaine ce qui porte son temps de travail à 31 heures par semaine.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal accepte de modifier le temps de travail de l'ATSEM et de l'Adjoint d'animation.

Mme Dominique LAVEAU, Maire-Adjoint explique aussi que vu le nombre d'enfants inscrits pour la rentrée de septembre 2014 il faudra sûrement faire appel ponctuellement à une ou deux personnes supplémentaires.

Informations diverses

Règlement intérieur des TAP pour l'année scolaire 2014 - 2015

Mme Dominique LAVEAU, Maire-Adjoint explique au conseil municipal que la CCTV nous a fait parvenir son règlement intérieur pour les enfants dont elle assure la compétence. Elle donne lecture de celui rédigé par la commune et demande l'aval du conseil municipal.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal accepte ce règlement.

Mme Dominique LAVEAU, Maire-Adjoint informe le conseil municipal qu'elle a participé à plusieurs réunions organisées par les Francas ainsi qu'au comité de pilotage mis en place par la CCTV

- Règlement intérieur du restaurant scolaire 2014 – 2015

Mme Dominique LAVEAU, Maire-Adjoint propose au conseil municipal deux modifications par rapport au règlement antérieur.

- 1) L'annulation d'un repas ne peut s'effectuer que le mardi précédant la semaine de fréquentation ou exceptionnellement le matin avant 8 heures 45 dans le cas où l'enfant est absent de l'école ce jour là.
- 2) L'autorisation d'utiliser les photos et/ou films sur le site internet de la commune et dans le cadre des documents de communications ou d'exposition.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal accepte de porter ces deux modifications sur le règlement existant.

- Règlement intérieur de l'accueil périscolaire 2014 – 2015

Mme Dominique LAVEAU, Maire-Adjoint propose deux modifications par rapport au règlement antérieur.

- 1) En raison des TAP les horaires de l'accueil sont modifiés comme suit :

Lundi – Mardi – Mercredi – Jeudi – Vendredi 7 h 30 – 8 h 30

Lundi – Jeudi – Vendredi 16 h – 19 h

Mardi 16 h30 – 19h

Mercredi 11h 30 – 12 h30

- 2) L'autorisation d'utiliser les photos et/ou films sur le site internet de la commune et dans le cadre des documents de communications ou d'exposition.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal accepte de porter ces deux modifications sur le règlement existant.

- Tarifs accueil périscolaire 2014 – 2015

Mme Dominique LAVEAU, Maire-Adjoint propose les tarifs suivants :

Forfait matin : 0.61 €uros

Forfait mardi soir : 1.63 €

Forfait mercredi (11h30 -12h30) :0.61 €

Forfait lundi, jeudi, vendredi soir : 1.96 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal valide ces nouveaux tarifs.

- Informations diverses

Mme Dominique LAVEAU, Maire-Adjoint informe que :

- le Conseil d'école a eu lieu mardi 24 juin,
- que la fête de l'école aura lieu samedi 28 juin,
- qu'une remise des dictionnaires pour les élèves partant en 6ème aura lieu lundi 30 juin,
- qu'à la demande des participants au conseil d'école une solution doit être trouvée pour le stationnement des véhicules sur le parking de la MAB et de l'école du haut,
- que la réunion du restaurant scolaire aura lieu le 3 juillet,
- qu'elle a participé à une réunion organisée par ASER,
- qu'avec Stéphane AUMEUNIER, conseiller municipal et Christine ZENDAGUI, secrétaire de Mairie, ils ont rencontré le maire de MEHUN SUR YEVRE et ses collaborateurs pour que les enfants d'ALLOGNY puissent fréquenter le centre de loisirs le mercredi après midi. Elle donne lecture de la proposition reçue. Après en avoir délibéré (5 oui pour une participation de la commune d'ALLOGNY à hauteur de 7000.00 €uros et 9 non) le conseil municipal n'autorise pas Monsieur le Maire à signer une convention.
- Qu'une réunion avec les parents et les assistantes maternelles est programmée le lundi 30 juin à 19 heures pour donner la position du conseil municipal par rapport au centre de loisirs.

ENVIRONNEMENT

- Eclairage public route d'Henrichemont

Mr le Maire fait part au conseil municipal que le SDE18 nous a fait parvenir un devis pour l'éclairage public du haut de la route d'Henrichemont d'un montant de 11 486.50 €uros dont 5 743.25 €uros à charge de la commune.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer ce devis

- Borne camping car

Mr le Maire fait part au conseil municipal qu'une nouvelle borne à camping car a été installée et que maintenant elle doit être raccordée à l'électricité car il n'y a pas assez de puissance pour son alimentation en eau. Le devis établi par ERDF s'élève à 1 448.17 € TTC.

Après en avoir délibéré (4 abstentions, 10 non) le conseil municipal n'autorise pas Monsieur le Maire à signer ce devis car il estime que c'est de la compétence de la CCTV.

Mr le Maire fait part au conseil municipal que la Communauté de Communes prenait en charge la facture d'eau. Maintenant elle souhaite que cette dernière soit prise en charge par la commune du fait que la borne est installée sur la commune et que les autres bornes de la CCTV sont déjà prises en charge par les communes sur lesquelles elles sont installées.

Après en avoir délibéré (4 abstention, 10 non) le conseil municipal ne souhaite pas prendre en charge ce compteur car il estime que c'est de la compétence de la CCTV.

- Lettre d'un administré

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal d'une lettre d'un administré qui conteste la signalétique de la rue du parc et de la RD944 à hauteur de la rue du parc. Mr Thierry PONTIER, Maire-Adjoint et le conseil général sont en charge de ce dossier.

- Mr Stéphane AUMEUNIER, conseiller municipal, fait remarquer à la lecture de la réponse adressée à cet administré (qui a tort sur le fond), que la forme et le ton employés auraient pu être mal interprétés. Il aurait été préférable de se limiter aux faits.

- Coupe de bois en forêt communale

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Mr BAZINETTE, technicien ONF nous a fait parvenir le programme de coupes de bois en forêt communale au lieu dit « Le Rhimbé ».

L'opération de replantage se fera en 2015 après que le bois au lieu dit « Le Rhimbé » soit vendu, ce qui représente environ 30 000 €uros de recette pour la commune.

- Informations diverses

Monsieur le Maire informe :

- que la gendarmerie nous a fait parvenir l'audit vidéoprotection de la commune,
- que le Lieutenant DEMARIA interviendra le 31 juillet pour une réunion « participation citoyenne »,
- que Mr POUBEAU (Veolia eau) va se rencontrer Mr LEDUC pour des problèmes de suppression au lieu dit « Les Girards »,
- que la commune de St Martin organise un concours communal de fleurissement et qu'il convient de désigner un titulaire et un suppléant pour participer au jury qui se réunira le 25 juillet 2014 à 17 heures. Mr Christian GEDOUX sera titulaire et Mme Marie-Noëlle GAUVIN sera suppléante.

AFFAIRES EXTERIEURES

Mr Jean-François MERE, conseiller municipal fait part au conseil municipal :

- qu'il a participé à une réunion au SIRDAB concernant la mise en place du Plan Local de l'Habitat et il rappelle que notre Plan Local d'Urbanisme devra être mis en conformité avec le SCOT avant août 2016.

- qu'il a visité la chaudière à bois de JOUET SUR L'AUBOIS ainsi qu'à MENETOU SALON et il remet à chaque conseiller municipal une première esquisse chiffrée sur la possibilité d'installer une chaudière à bois à ALLOGNY.

Mr Didier AUBRY, conseiller municipal fait part au conseil municipal :

- qu'il a participé à la commission culture de la CCTV où le bilan 2013 de Brin de Culture a été donné ainsi que la prévision pour 2014 et la mise en réseau de toutes les bibliothèques de la CCTV.

- qu'il a participé à la commission sport de la CCTV où ils ont débattu des créneaux horaires à accorder à chaque association utilisant le gymnase, du trail qui sera organisé à MENETOU SALON le 30 mai 2015 et de la mise en place d'un circuit de VTT.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 19 septembre 2014 à 19 heures.

La séance est levée à 21 heures.